Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1937-1938)
Heft: 8

Rubrik: Un jubilé

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Koller a malheureusement dû être sacrifié à l'exposition nationale. Nous espérons que Mme L. Bopp, qui s'est tant employée pour les artistes, trouvera ailleurs de nouveaux locaux favorables à sa méritoire activité.

Les « journées automnales d'artistes », instituées à l'occasion de l'exposition « Dima » sont une entreprise d'entr'aide digne de respect. Il y fut cette fois adjoint une loterie d'œuvres d'art, dont profitèrent en majeure partie des membres de notre section.

Nous sommes en contact avec la police des étrangers qui nous consulte et que nous renseignons pour empêcher le séjour en Suisse d'artistes étrangers dont la production n'est pas appelée à enrichir le patrimoine artistique national, et qui ne peuvent faire aux artistes suisses qu'une concurrence superflue et souvent déloyale. Mais il faut veiller à leur entrée par la petite porte!

Fin février 1937, nous avons eu notre soirée des passifs avec collation, modeste comme de coutume, loterie et productions diverses. Ce devait être la dernière fois que notre président Righini, vénéré de chacun, remerciait les autorités et nos amis pour leur bienveillante générosité et leur fidélité, la dernière fois que nous écoutions son discours, retraçant dans une forme parfaite, les événements de l'année. C'est avec joie que Righini et ses collègues entendirent M. le Conseiller communal Stirnemann affirmer la volonté des autorités communales de poursuivre le développement des arts à Zurich.

Puisse-t-il en être ainsi à l'avenir et puissent aussi nos vénérés passifs nous rester toujours fidèles.

Willy Fries.

Un jubilé.

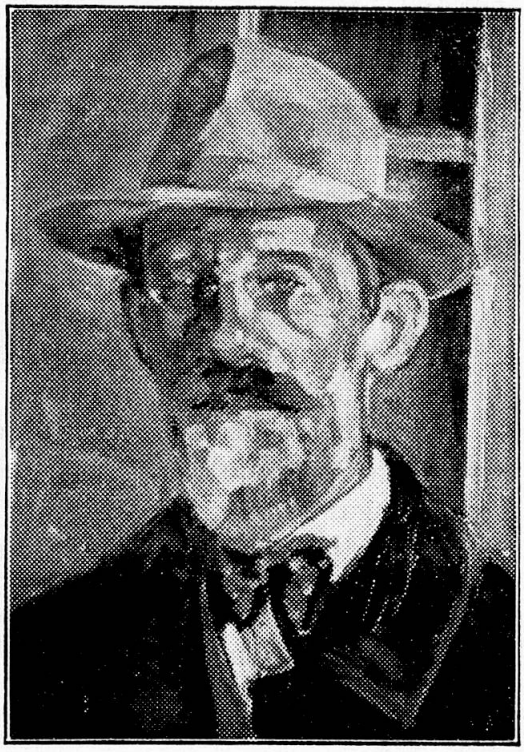

Le dimanche 27 février a été un beau jour anniversaire pour M. Alfred Blailé. Dans l'antique maison de la rue de la Collégiale qu'il a si bien aménagée, il fêtait ses soixante ans, entouré d'attentions de toutes sortes. La veille, la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* avait reproduit son autoportrait et l'avait accompagné d'un court article qui, tout en saluant en lui « l'homme, bon, affable et dévoué » et rendant hommage à sa belle carrière, lui apportait les vœux de tous. Le 26 aussi, le Comité central s'était réuni à Neuchâtel et un déjeuner, à Auvernier, où furent conviées Mmes Blailé et Détraz, fut l'occasion pour ses collègues de fêter leur président et de lui remettre en souvenir un album renfermant un dessin ou une aquarelle de chacun d'eux.

C'est en 1921, lorsque le président William Rœthlisberger se démit de ses fonctions, qu'Alfred Blailé fut appelé à faire partie du Comité central. En 1928 il devint le trésorier et, en 1931, à l'assemblée de Genève, il fut élu président. On sait quelle a

été son activité depuis sept ans : toute de dévouement, de tact, d'esprit d'entr'aide et de paix. Mais quoiqu'il ait, avec une générosité rare, pensé toujours plus aux autres qu'à lui-même, il a mené une vie d'un labeur si soutenu qu'il a pu mener de front son art de décorateur et de restaurateur d'œuvres anciennes, et celui de peintre en tableaux. Et comme tel, au pastel et à l'huile, il a créé une œuvre de valeur. Auteur de paysages, d'intérieurs et de natures mortes surtout, il s'est toujours distingué par la finesse de sa couleur, sa science des valeurs, l'art de la composition. De ses œuvres aussi « calées » que délicates se dégagent un charme et une douceur qui lui sont bien propres. M. J.

XVII. Gesamtausstellung der Gesellschaft.

Durch die Wahlen der Aussteller sind folgende Künstler in die Jury unserer Ausstellung ernannt worden.

a) Malerei : M. Burgmeier, der als Präsident amtete,
Peinture : Ch. Clément (Ersatzmann für R. Auberjonois der verhindert war),
W. Clénin,
Ad. Holy,
R. Kündig,
A. Patocchi.

b) Bildhauerei : H. Haller,
Sculpture : H. Hubacher,
M. Martin.

Die Jury hatte sich auszusprechen über 1105 Werke von 572 Künstlern.

I.	Plastik	173	Arbeiten	von	92	Künstlern.
II.	Malerei	736	»	»	364	»
III.	Zeichnung u. Druckgraphik	142	»	»	78	»
IV.	Wandmalerei	35	»	»	28	»
V.	Glasmalerei	19	»	»	10	»

In Anbetracht der sehr grossen Anzahl der Einsendungen und des beschränkten Platzes war die Jury leider genötigt, eine grosse Anzahl Werke auszuschalten, zuletzt sogar solche, die sie sonst behalten hätte.

Somit konnten nur angenommen werden 396 Werke von 302 Künstlern und zwar :

I.	69	Arbeiten	von	54	Künstlern
II.	254	»	»	194	»
III.	55	»	»	36	»
IV.	13	»	»	13	»
V.	5	»	»	5	»

Auf diese Veranstaltung, die viel verspricht, werden wir zurückkommen.